

COMPTE-RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2022

MB/VSH

L'an deux mille vingt-deux, le onze mai à dix-huit heure, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MIR, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Jacques SALAT – Aline NARS -René DARAN - Christophe BOURREC –Jacques ROCA – Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE – Sophie REY – Jean-Henri MIR – Nicolas HERQUÉ -

PROCURATION : Aline NARS à André MIR

ABSENTS (excusés) : Marie-Françoise VIDALON – Alain DEDIEU – Hélène GUIOUNET – Daniel GASPA

Le conseil municipal le Maire entendu après en avoir délibéré :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance du conseil municipal du 14 avril 2022.

Approuvé.

- ◆ **Délégation de service public du centre thermal :**

- Adopte le principe du recours pour une durée de 5 ans à la délégation de service public,
- Définit les conditions de dépôt des listes de constitution de la Commission de Délégation de Service Public,
- Désigne le Président et les membres de la commission de délégation de service public.

Approuvé.

- ◆ **Sollicite** les subventions suivantes :

- ↳ Pour la création d'une aire d'accueil et de services pour camping-cars au titre de la DETR, de la DSIL et du FNADT
- ↳ Pour la rénovation de la zone de bains des Thermes au titre de la DETR, de la DSIL et du FNADT
- ↳ Pour le confortement de la Chapelle Sainte Marie au titre de la DETR auprès du Parc National des Pyrénées et de la Région Occitanie,
- ↳ Pour la transformation de l'ancienne patinoire en salle polyvalente au titre de la FNADT (Plan Avenir Montagnes)
- ↳ Pour la création du pôle médical du Pla d'Adet auprès des financeurs du Pôle touristique Vallée de Saint-Lary
- ↳ Pour l'amélioration de l'offre d'accueil des promeneurs et des randonneurs sur le secteur du Rioumajou (création du sentier de l'eau) auprès de l'Etat (Fonds Avenir Montagne) du Parc National des Pyrénées de la Région Occitanie et du Département,
- ↳ Pour la réhabilitation de la main courante du stade de Saint-Lary-Soulan auprès de la Région Occitanie,
- ↳ Pour la création d'une salle multisports aux abords du stade de Saint-Lary-Soulan auprès de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département,
- ↳ Pour le confortement de l'offre sportive par la création d'un court de tennis et d'un paddle couverts auprès de l'Union Européenne de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département.

Approuvé.

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'Avenant n° 1 de la Convention de délégation de compétence en matière d'organisation de Services de transport scolaire.

Approuvé.

.../

- ◆ **Adopte** la Décision Modificative n° 1 du Budget Primitif 2022.

Approuvé.

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'offre d'acquisition de la parcelle cadastrée Section AI N° 4 Rue des Fougères proposée par le groupe SOLINE IMMOBILIER pour un montant de 640 000 €.

Approuvé.

- ◆ **Adopte le principe de l'organisation** du temps de travail des services administratifs de la Collectivité dans le cadre de la réglementation sur les 1607 heures.

Approuvé.

- ◆ **Prend** connaissance de la décision prise par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT à savoir :

- Décision n° 2022/17 relative à la signature d'une mission d'accompagnement pour la réalisation du projet de modernisation, extension de Sensoria avec Monsieur PEPI (société ITG)

- ◆ **Prend** connaissance des informations suivantes communiquées par Monsieur le Maire et concernant :

- ↳ Les mouvements de personnel dans les services communaux.
- ↳ Les propositions de modification du PLU.
- ↳ Le projet de bail emphytéotique concernant la Cabane Pastorale occupée par Madame Marguerite TURMO à Terre Nère
- ↳ Les projets immobiliers en cours ou en projets sur le territoire communal
- ↳ L'aménagement des ronds-points sud et de Vignec route de Vielle-Aure.
- ↳ Les réflexions en cours en matière de thermalisme au niveau Régional.
- ↳ L'avancement du projet de sentier de l'eau.
- ↳ Les dossiers en cours à la Communauté de Communes Aure Louron.
- ↳ Le programme des animations de l'été 2022.
- ↳ Les travaux réalisés par ALTISERVICE sur le domaine skiable.
- ↳ Le projet de sculpture Ours (Marbre de Sarrancolin-Ilhet).
- ↳ L'insertion paysagère des installations techniques du réseau de chaleur (chaufferie bois, cheminées et silo)
- ↳ La demande d'acquisition des anciens vestiaires collectifs par Monsieur Nicolas HERQUE.
- ↳ La journée d'inauguration de divers investissements communaux le jeudi 7 juillet 2022 par Monsieur le Préfet et le Président du Conseil Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures

Le Conseil Municipal,



Le Maire,

André MIR